

La nature

*est, pour celui qui sait la regarder,
une source inépuisable d'émerveillement.*

Thomas Traherne

VIE
MUNICIPALE
p.4

NOTRE
ÉCOLE
p.15

NOS
ASSOCIATIONS
p.17

INFOS
PRATIQUES
p.30

Editer



Bazoges
en Paillers

Chères Bazogaises, Chers Bazogeais,

Elle est dans toutes les conversations, mais les derniers chiffres peuvent nous faire espérer que prochainement, nous pourrions retrouver une convivialité qui nous fait tant défaut depuis plus d'une année maintenant.

Malgré toutes ces contraintes qui s'imposent à nous, des idées et des actions nouvelles ont émergé pour nous adapter à la situation et éviter notamment, que les plus fragiles d'entre nous ne se sentent encore un peu plus isolés. Je remercie toutes ces personnes pour leur engagement et toutes celles et ceux qui sont force de propositions pour maintenir une activité sur notre commune.

En mars dernier, nous avons voté le budget communal permettant d'engager la phase opérationnelle des projets qui ont été étudiés depuis le début du mandat. Ainsi, un peu moins d'un million d'euros vont être consacrés notamment à la rénovation sur deux ans du foyer communal et du foyer des jeunes, mais aussi à la réhabilitation d'une partie du réseau d'eaux pluviales sur le quartier Ouest de la commune.

Il y a quelques mois, nous avons obtenu le label Terre de jeux 2024. Cette initiative se veut être un rassemblement autour de la thématique du sport. Chacun d'entre nous aura la possibilité d'y participer à sa manière. Nous comptons sur votre mobilisation pour une nouvelle fois faire la preuve du dynamisme de notre commune.

Bazoges en Paillers est une commune attractive. Après la vente du dernier lot du lotissement Les Pins, neuf parcelles du lotissement les Mottais vont trouver acquéreur parmi la vingtaine de demandes que nous avons enregistrées. Une réflexion sur un nouveau quartier d'habitations est donc engagée en prenant le soin de respecter les objectifs de croissance que nous nous sommes fixés.

De son côté, la communauté de communes a lancé le projet d'extension de la zone d'activité de l'Hermitage sur deux hectares pour permettre le développement de nos entreprises et en accueillir de nouvelles. Elle va également lancer une réflexion pour élaborer tous ensemble un projet de territoire et vérifier ainsi l'efficacité de nos compétences pour aboutir à un pacte financier basé sur la solidarité entre nos communes.

En ce début du mois de Juillet, je ne peux que vous souhaiter de profiter pleinement de la période estivale qui a débuté.

Bonne lecture !

Jean-François YOU,
Maire.

VIE MUNICIPALE

- Commission Voirie et Urbanisme..... 4
- Commission Bâtiment et Economie 5
- Commission Sociale..... 7
- Commission Culture et Communication 9
- CME..... 11
- Avis de la mairie12

NOTRE ECOLE15

VIE DE NOS ASSOCIATIONS

- Enfance jeunesse..... 17
- Sports et loisirs.....21
- Culture 25
- Social..... 27

ÉTAT CIVIL.....27

HISTOIRE28

DIVERTISSEMENTS 29

INFOS PRATIQUES30

Directeur de la publication :

Jean-François YOU, maire.

Responsable de la commission

Communication :
Cynthia CHATAIGNER

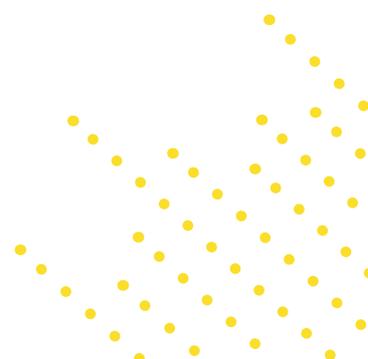
Membres de la commission :

Rachel BOUDAUD, Hélène GUERY
et Carine VRIGNAUD

Création et mise en page :

 Go Impression

Édité à 650 exemplaires



AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Après le déplacement du monument aux morts avant l'hiver, une deuxième étape vient d'être faite avec la réalisation d'un revêtement en enrobé des allées ainsi que du parvis.

L'aménagement des espaces verts va se poursuivre avec des semis et plantations pour l'automne.



URBANISME

Guichet unique pour la rénovation de l'habitat ou l'adaptation du logement

Des subventions existent pour financer une partie de vos projets. Le service HABITAT de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts peut vous aider dans vos démarches, mais il faut **se renseigner avant le début des travaux**, même si des devis sont en cours.

Depuis le 01/01/2021, l'Association HATEIS HABITAT assure une **permanence, sur rendez-vous** à la Communauté de Communes, le mercredi de 9h à 12h30.

Les particuliers peuvent joindre ce service par téléphone, ou lors de la permanence. Ils seront

guidés pour monter tous les dossiers de demande de subventions auxquels ils peuvent prétendre (aide de l'ANAH, Ma Prime Rénov, aide de la Région, aide des Caisses de Retraite, etc). Des visites à domicile sont possible dans certains cas.

Cet accompagnement est gratuit, que ce soit pour la maîtrise des dépenses d'énergie, l'adaptation du logement liée à la perte d'autonomie, une rénovation de salle de bains ou l'accessibilité d'un WC, des travaux d'isolation ou de remplacement d'ouvertures.

HATEIS HABITAT : Louise SECHE (permanences) :

☎ 06 12 71 61 05 / 📞 02 51 36 82 63

SERVICE HABITAT :

☎ 02 51 43 81 61 - ✉ habitat@ccfulgent-essarts.fr

8 RÉFLEXES À ADOPTER

- Vous voulez faire des économies d'énergie ?**
Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE.
- Les services publics ne démarchent jamais !**
Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.
- Démarché ? Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même.** Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.
- Ne vous précipitez pas :** Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.
- Méfiez-vous des offres trop alléchantes !**
Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.
- Si vous avez contracté un crédit, ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.**
- Un litige ?** Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.
- Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses ?**
Contactez la DGCCRF.

Renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE au 0 808 800 700 ou sur www.FAIRE.fr

QUELLE AUTORISATION POUR MON PROJET ?

| | |
|--|--|
| CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION (CUi) Ce document vous permet de vous renseigner sur les dispositions d'urbanisme et les servitudes d'un terrain. | CERTIFICAT D'URBANISME OPÉRATIONNEL (CUo) Ce certificat permet de renseigner la faisabilité d'un projet sur un terrain. Néanmoins, cette décision ne vaut pas une autorisation de travaux. |
| PERMIS D'AMÉNAGER (PA) Ce permis concerne les demandes d'aménagement : création d'un lotissement ou d'un terrain de camping. | PERMIS DE DÉMOLIR (PD) Cette demande concerne toutes les démolitions totales ou partielles d'un bâtiment. |

ZOOM SUR LE PERMIS DE CONSTRUIRE ET LA DÉCLARATION PRÉALABLE

Il existe différentes demandes de travaux :

- celles soumises à un permis de construire : **PC**
- celles soumises à une déclaration préalable : **DP**

L'ensemble des formulaires de demandes d'autorisation sont disponibles sur www.service-public.fr.

- TOIT, TUILES :** DP
- SI REMPLACEMENT À L'IDENTIQUE :** Aucune formalité
- OUVERTURES ET VOILETS :** DP
- FENÊTRE DE TOIT TYPE VELUX :** DP
- FAÇADES, RAVALEMENT, BARDAGE :** DP
- PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE TOIT :** DP
- TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN-PIED (BETON OU BOIS) :** Sans surélévation, quelle que soit la surface : aucune formalité
Surélevée < à 5 m² : aucune formalité
Surélevée < à 20 m² : DP*
Surélevée > à 20 m² : PC*
- EXTENSION, PERGOLA, ESPACES HABITABLES SUPPLÉMENTAIRES :**
< 20 m² : DP*
+ 20 m² : PC*
- CABANE, ABRÍ DE JARDIN, APPENTIS :**
< 5 m² : aucune formalité
< 20 m² : DP
> 20 m² : PC
- GARAGE DE L'HABITATION :**
< 20 m² : DP*
+ 20 m² : PC*
- PISCINE :**
< 10 m² : non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
< 100 m², non couverte : DP
< 100 m², avec couverture de moins de 1,80 m de haut : DP
> 100 m² : PC
- MUR DE CLÔTURE :** DP

* Pour les travaux en extension du bâtiment principal et situé en zone U : Le seuil est porté à 40 m² au lieu de 20 m², à condition que cette extension ne porte pas la surface de plancher ou l'emprise au sol totale au-delà du seuil fixant l'obligation de recours à l'architecte soit plus de 150 m².

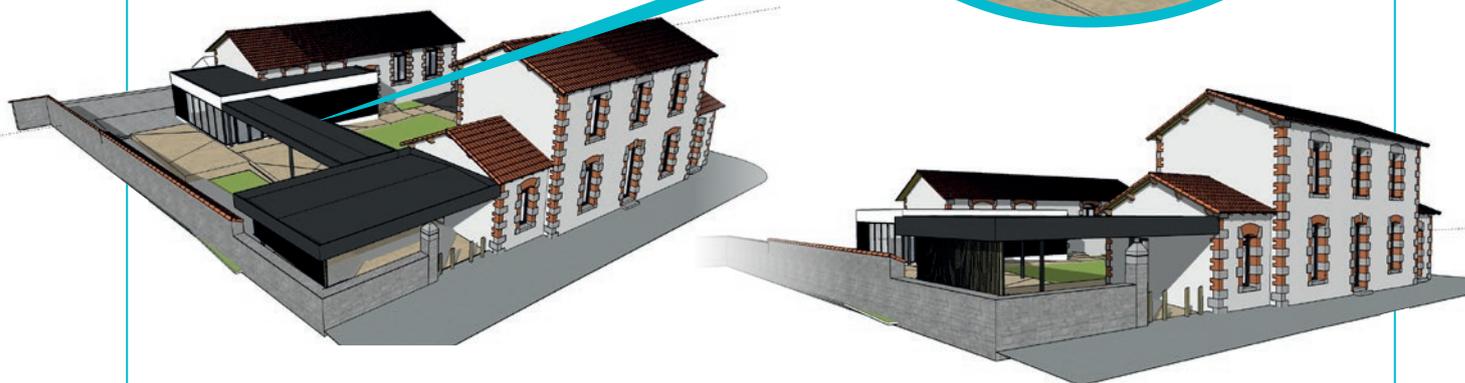
LE PROJET « FOYERS » :

Comme évoqué dans le dernier bulletin, une équipe de maîtrise d'œuvre, avec comme architecte mandataire le cabinet DGA (Les Herbiers), a été missionnée pour le projet. **Le premier semestre 2021 a donc été dédié d'une part à la réalisation des études (esquisse, avant projets, dossier permis de construire...) et d'autre part à l'élaboration du plan de financement.**

Au niveau du projet, le permis de construire a été déposé fin mai 2021, et nous pouvons donc vous dévoiler les grandes lignes du projet :

- **Pour le foyer des jeunes** : une mise à nu intérieure et une réhabilitation permettant d'exploiter l'étage et d'apporter une touche de modernité à l'intérieur de cet espace pour les jeunes.
- **Pour le foyer communal** : des travaux intérieurs pour le confort thermique et acoustique de la salle et une extension permettant de « libérer » l'intégralité de la salle existante afin de profiter pleinement de l'espace.
- **Les aménagements extérieurs** seront également entièrement revus avec la création d'un esprit « cour » entre les foyers et la création de préaux.

Ci-dessous une insertion 3D depuis la rue de la Vendée :



En termes de planning, l'appel d'offres sera lancé dans le milieu de l'année 2021, avec pour objectif de démarrer les travaux à l'automne 2021.

Concernant l'aspect financier du projet, l'orientation du projet (basée sur l'amélioration thermique des bâtiments et la mise en conformité sécurité et accessibilité) permet d'envisager plusieurs soutiens financiers.

Vous trouverez ci-dessous le tableau de financement voté lors du conseil municipal de mai :

PLAN DE FINANCEMENT

REHABILITATION ET RENOVATION DU FOYER COMMUNAL ET DU FOYER DES JEUNES

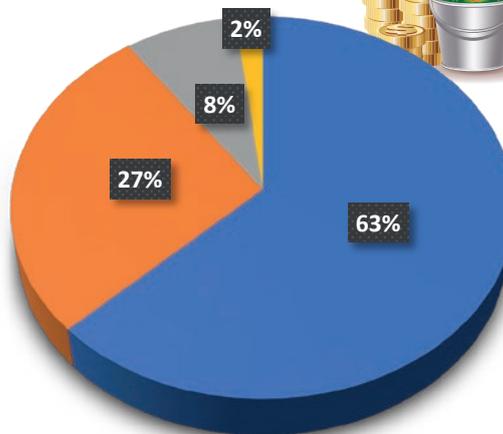
| DEPENSES | | RECETTES | | ECHEANCIER DES DEPENSES | |
|--------------------------------------|---------------------|----------------------------------|---------------------|-------------------------|---------------------|
| Nature | Montant HT | Nature | Montant HT | Nature | Montant HT |
| ETUDES | | SUBVENTIONS | | 2021 | |
| Architecte - DGA | 47 295,00 € | SyDEV | 50 000,00 € | Études (90%) | 49 622,04 € |
| CT et CSPS - SOCOTEC | 5 085,60 € | Conseil Régional - PLRIC | 75 000,00 € | Travaux (60%) | 315 300,00 € |
| Diagnostics AGIR | 1 255,00 € | DSIL Rénovation énergétique 2021 | 226 505,43 € | TOTAL | 364 922,04 € |
| Étude de sol | 1 500,00 € | Contrat Vendée Territoire | 19 227,00 € | 2022 | |
| - | - | Fonds de concours | 75 027,00 € | Études (10%) | 5 513,56 € |
| TOTAL ETUDES | 55 135,60 € | TOTAL SUBVENTION | 445 759,43 € | Travaux (40%) | 210 200,00 € |
| TRAVAUX | | FINANCEMENT | | TOTAL | 215 713,56 € |
| Programme de travaux APS avec option | 525 500,00 € | Autofinancement | 134 876,17 € | | |
| TOTAL | 580 635,60 € | TOTAL | 580 635,60 € | | |



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020 :

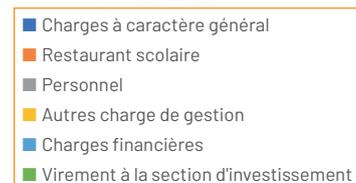
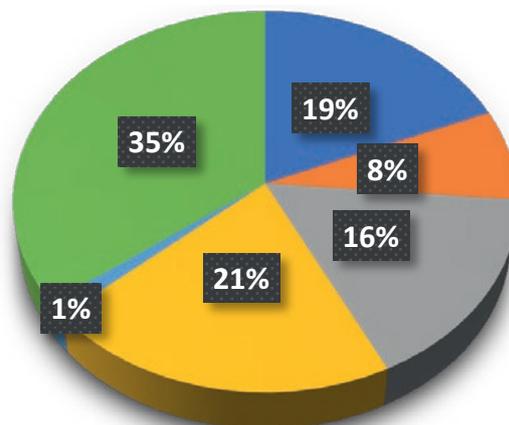
Recettes de fonctionnement

| RECETTES | 2019 | 2020 | % |
|---------------------|------------------|------------------|------------|
| Impôts | 581 585,00 € | 591 110,00 € | 62,66 |
| Dotations | 253 575,00 € | 256 688,00 € | 27,21 |
| Restaurant Scolaire | 94 130,00 € | 74 119,40 € | 7,86 |
| Autres Produits | 14 146,00 € | 18 279,00 € | 1,94 |
| TOTAL | 943 436 € | 940 196 € | 100 |



Dépenses de fonctionnement

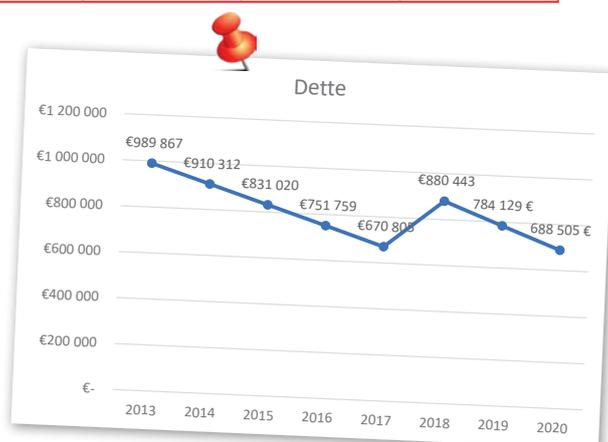
| DÉPENSES | 2019 | 2020 | % |
|--|--------------------|--------------------|------------|
| Charges à caractère général | 213 242,00 € | 189 305,00 € | 18,64 |
| Restaurant scolaire | 95 319,00 € | 78 190,00 € | 7,70 |
| Personnel | 153 761,00 € | 165 431,00 € | 16,29 |
| Autres charges de gestion | 200 002,00 € | 212 741,00 € | 20,94 |
| Charges financières | 13 799,00 € | 12 118,32 € | 1,19 |
| Virement à la section d'investissement | 339 631,00 € | 356 702,00 € | 35,12 |
| TOTAL | 1 015 754 € | 1 014 487 € | 100 |



Dettes

| 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 989 867 € | 910 312 € | 831 020 € | 751 759 € | 670 805 € | 880 443 € | 784 129 € | 688 505 € |

| | Nbre habitant | Dettes/habitant |
|------|---------------|-----------------|
| 2013 | 1160 | 853 € |
| 2014 | 1201 | 758 € |
| 2015 | 1235 | 673 € |
| 2016 | 1292 | 582 € |
| 2017 | 1335 | 502 € |
| 2018 | 1377 | 639 € |
| 2019 | 1411 | 556 € |
| 2020 | 1419 | 485 € |



QUELQUES DOUCEURS : CHOCOLATS DE PÂQUES ET MUGUET



La commission des affaires sociales est allée au-devant des douze séniors de 85 ans et plus, vivants seuls à Bazoges le week-end de Pâques.

Les chocolats apportés étant très appréciés, nous avons décidé de

renouveler l'opération à un plus grand nombre.

Nous sommes donc allés offrir un brin de muguet pour le 1^{er} Mai chez les dix-neuf personnes vivant seules à partir de 75 ans.

Ces rencontres enrichissantes sont un rayon de soleil dans cette période confinée.



ATELIERS DU NUMÉRIQUE :

Les cinq ateliers du numérique « Démarches en lignes » se sont déroulés en Juin.

Dorénavant, les stagiaires deviennent autonome et peuvent désormais :

- Accéder à leurs droits
- Faire des achats par Internet, Drive
- Bricoler, réparer avec des tutoriels
- Jouer seul ou en réseau
- Communiquer avec leur famille et amis en visioconférence
- Classer et retoucher des photos
- Gérer leur dossier médical partagé (partenariat CPAM)



ATELIERS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Pour le contenu des ateliers, reportez-vous à l'AGENDA DES SENIORS que vous avez reçu avec le dernier bulletin et sur le site internet de la Communauté de communes. Des mises à jour sont faites régulièrement (dates et lieux)

Un exemplaire papier est disponible en mairie

<https://www.ccfulent-essarts.fr/Action-sociale/La-prevention-seniors/Modifications-dates-et-lieux-Point-sur-les-inscriptions>



Pour les inscriptions et renseignements, contacter Lucie Huchet au 06 73 71 94 65

BÉNÉVOLES DU NUMÉRIQUE :

Des bénévoles se tiennent à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives ou pour vous aider à naviguer sur le net.

Pour cela, il vous faudra vous inscrire à la mairie. Les bénévoles vous contacteront ensuite pour fixer une rencontre.

Mairie : 02.51.07.73.32

Mail : mairie@bazoges-en-paillers.fr



DATES À RETENIR :

| ACTIVITÉ | INTERLOCUTEUR | INSCRIPTIONS | CONTENU | SÉANCES | DATES |
|--------------------------|-----------------------------|--|---|-----------|--------------------------------|
| GYM DOUCE | Siel Bleu Mickael Albert | Siel Bleu 85 Tél : 07 62 77 11 51 | Séances d'activités physiques adaptées | Le mardi | Toute l'année de 16h30 à 17h30 |
| ATELIER NUTRITION | Mme Huchet | Tél : 06 73 71 94 65 | Bien se nourrir pour rester en forme | 6 séances | En Septembre 2021 à Bazoges |
| NETTOYONS LA NATURE | Mairie | Sans inscription et pour tous les âges ! | Se mobiliser pour une commune propre ! | 1 | Dimanche 26/09/2021 |
| ATELIER SORTIES | Mme Huchet | Tél : 06 73 71 94 65 | Pour se retrouver entre séniors, pour ensemble faire des visites, des sorties... | 4 Mardis | 28/09, 12/10, 09/11 et 23/11 |
| REPAS DU CCAS +70 ANS | Mairie | Un courrier sera envoyé en Octobre | Repas | 1 | Mercredi 17/11/2021 |
| ATELIER DÉTENTE ET CHANT | Mme Huchet | Tél : 06 73 71 94 65 | Retrouver le plaisir de chanter, d'oser porter sa voix d'être écouté et de chanter ensemble | Vendredis | Du 01/10 au 17/12/21 2h |
| CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE | Anciens combattants | | Commémoration de la Guerre 1914/1918 | | 11/11/21 |



Vous recherchez un emploi !

Pour un complément, une reprise d'activité ou encore construire un nouveau projet professionnel, Réel recrute pour des postes de :

- ◆ Services en cantine et périscolaire
- ◆ Entretien des espaces verts
- ◆ Entretien et nettoyage de bureaux
- ◆ Services à la personne

Tél : 02 51 46 48 38 - contact@reel-ges.fr



PROMENADES D'ÉTÉ

Les beaux jours sont là et l'envie de profiter de la nature avec ; en marchant, en vélo, en courant, à vous de choisir ! Nous vous suggérons trois promenades pour profiter pleinement de notre campagne :

i Ces trois sentiers partent du parking de la salle des Mottais.

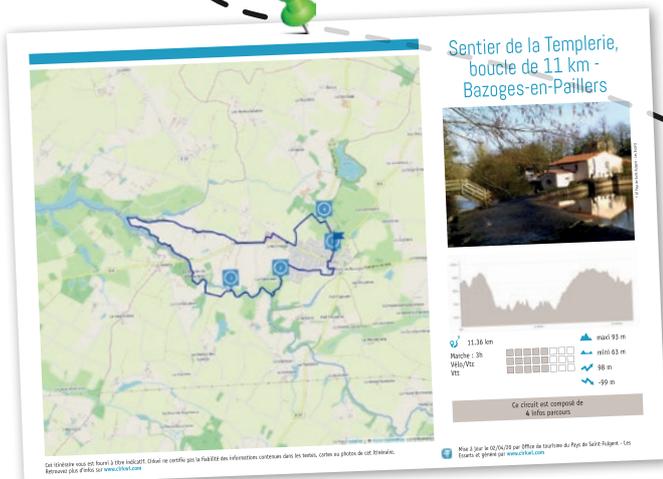
SENTIER DE L'HERMITAGE
(boucle de 5 kms)



SENTIER DE LA BROSSÉ
(boucle de 7 kms)



SENTIER DE LA TEMPLERIE
(boucle de 11 kms)



Vous pouvez même suivre les étapes de ces parcours sur votre téléphone portable via le site :

www.cirkwi.com



LES PETITES MERVEILLES DE BAZOGES



Nous vous invitons à saisir les petites « merveilles » de notre commune : un paysage, un « coup de cœur », un moment insolite...

Envoyez-nous votre photographie à bazoges.solidarite@gmail.com ou sur le Messenger de la commune.

Tout l'été, nous partagerons vos clichés sur les réseaux sociaux et découvrirons ainsi notre commune autrement, à travers vos yeux... Nous comptons sur votre coup d'œil !



A VOTRE APPAREIL !



TERRE DES JEUX 2024 : « BAZOGES AUX JO »

En février 2021, la commune de Bazoges en Paillers a été officiellement labellisée Terre des Jeux 2024.

La municipalité a souhaité obtenir le label TERRE DES JEUX car elle partage avec

Paris 2024 la conviction que le sport change les vies. Que le sport, par les émotions qu'il suscite, est un vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion. Que le sport, par les valeurs qu'il véhicule, est un formidable outil d'éducation et d'inclusion.

Ainsi la commune va s'engager, selon ses moyens et son champ de compétence, à mettre en place des actions nouvelles en lien avec les Jeux Olympiques 2024.

Les actions seront menées suivant le label à partir de trois items :



Une commission TERRE DES JEUX a donc été créée, mais elle ne saura faire vivre l'esprit olympique

sans la force collective de la commune composée des associations, des acteurs économiques et de l'ensemble des BAZOGEAIS.

INFO BREAKING NEWS :

Première manifestation TERRE DES JEUX 2024

Retrouvons-nous

dimanche matin 11 juillet 2021 à 9h00 sur le parvis de la mairie pour une activité sportive (marche, course à pied, vélos...)

Ouvert à tous.

Venez nombreux !





Les enfants du Conseil Municipal avaient notamment pour projet de développer des espaces de biodiversité sur notre commune. C'est désormais chose faite !

DES NICHOURS ET HÔTELS À INSECTES

Avec l'aide d'un proche, ils ont chacun conçu un nichour ou un hôtel à insectes. Ces derniers ont été installés dans l'allée du parc près de la mairie. Ouvrez l'œil !



DES RUCHES

Également, en partenariat avec l'entreprise Cap Paysage et la Cabane à rires, quatre ruches ont été installées sur la commune. Ces dernières ont été conçues par un Dispositif expérimental départemental MultiServices qui a pour objectif de proposer et de coordonner un parcours adapté aux besoins des personnes présentant un handicap psychique sur l'ensemble du territoire de la Vendée via l'Adapei-Aria de Vendée.



Les enfants du Conseil Municipal et du centre de loisirs ont, quant à eux, peint les ruches et un apiculteur M. Barré se chargera de les entretenir.



AIDES DISPONIBLES POUR LES MOINS DE 30 ANS

1 jeune 1 solution

Culture, emploi, logement, santé, permis de conduire, vacances... Les aides destinées aux moins de 30 ans sont nombreuses. **Pour répondre à cette problématique, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion vient de publier un simulateur qui permet en quelques clics de trouver toutes les aides adaptées à sa situation.**



POUR Y ACCÉDER, RENDEZ-VOUS SUR :
1jeune1solution.gouv.fr/mes-aides

Aide aux vacances pour les 18-25 ans



Le programme d'aide nommé « Départ 18:25 » est un dispositif qui accompagne financièrement des jeunes adultes pour leurs vacances.

L'aide accorde une prise en charge de la réservation jusqu'à 75 %, dans la limite de 200 €. Il est en contrepartie demandé à chaque jeune de s'acquitter d'un minimum de 50 €.

Tout jeune dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 17 280 € peut envisager de partir en vacances avec l'aide de l'ANCV. S'il est toujours sur la déclaration de ses parents, il peut aussi y prétendre selon certaines conditions.

Les étudiants boursiers, en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, en contrat aidé, les personnes en Service Civique, les élèves en école de la deuxième chance, les bénéficiaires de la Garantie jeunes ou ceux suivis par l'Aide sociale à l'enfance sont aussi éligibles.

Pour tester son éligibilité, il faut consulter le simulateur en ligne sur : depart1825.com

Il existe un site dédié à chaque type de vacances :

- Pour des vacances au soleil : lastationdusoleil.com ;
- Pour un séjour à la montagne : lastationdeski.com ;
- Pour un périple plus urbain : lastationinthecity.com.

NB : Il est possible de créer des séjours sur mesure, entre des jeunes de 18 à 25 ans, bénéficiaires du programme, et d'autres qui ne le sont pas, sur chacun des trois sites, on peut tester son éligibilité à l'aide, mais également simuler le coût total de la réservation, aide comprise.



LES PSYS AUSSI PARLENT "JEUNE"

GRATUIT & CONFIDENTIEL

- ✓ Parler à un professionnel
- ✓ Comprendre ses difficultés
- ✓ Trouver des solutions

PROPOSÉ PAR FESJ

Un lieu d'écoute et d'accompagnement pour les 11-25 ans à proximité de chez vous

Tu as besoin de parler ?
 Tu cherches des infos sur ta santé et tes droits ?
 Trouve un lieu proche de chez toi !
www.cartosantejeunes.org

Missions Locales Pays de la Loire, ars, PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE, Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS), mda, Magasin, ados, MJA, ados.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Déclarer son nouveau-né en ligne

L'assuré doit se connecter à son compte ameli.fr sur son ordinateur, rubrique « Mes démarches » puis « Déclaration du nouveau-né » et se laisse guider. Cette démarche n'est pas disponible sur l'application mobile.

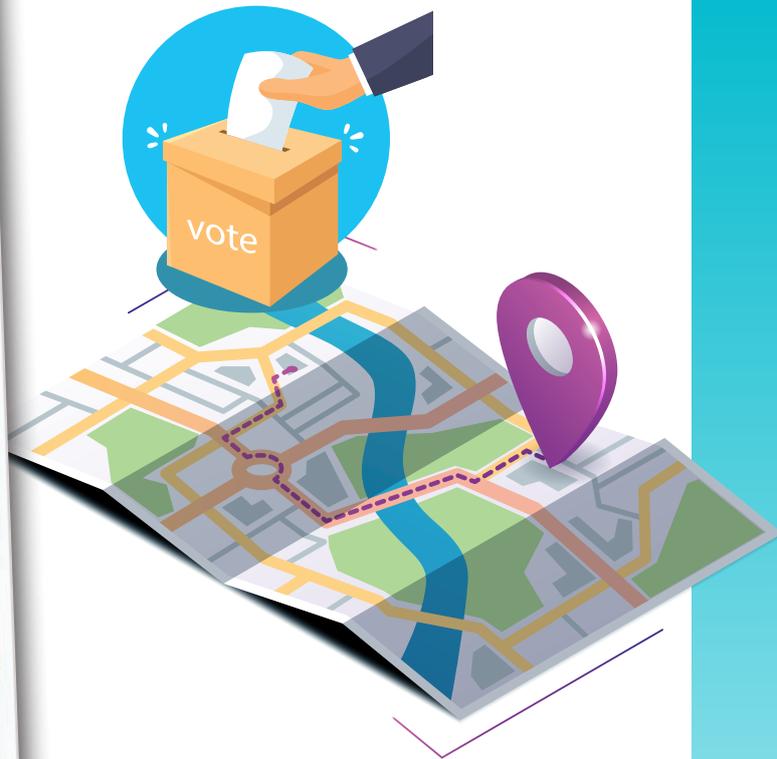
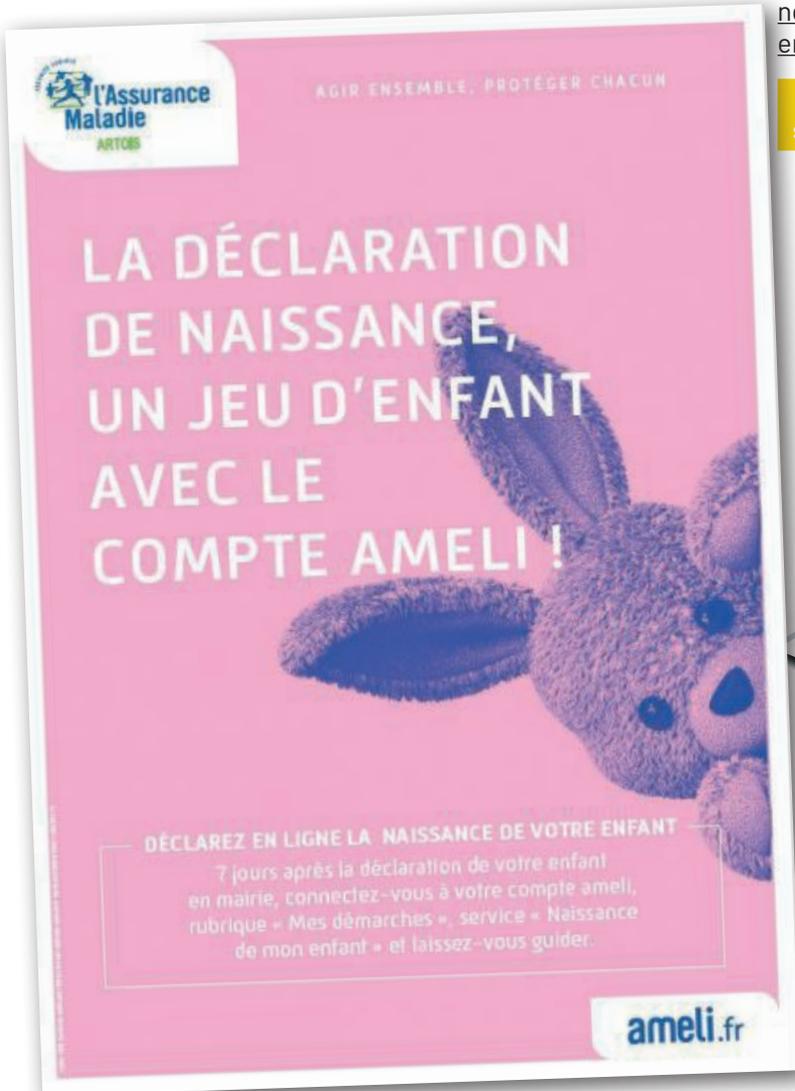
En quelques clics, le bébé est enregistré !

Changement d'adresse sur la liste électorale

Au sein de la commune, de nombreux foyers ont changé d'adresse sans le signaler à la mairie.

Pour rappel, le secrétariat n'intervient pas sur la fiche d'un électeur sans son accord. Aussi, les personnes concernées doivent fournir un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (pas de facture de téléphone portable mais une facture liée à l'habitation), à leur nouvelle adresse, et une copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

NB : Un changement de coordonnées sur le site servicepublic.fr n'intervient pas sur la liste électorale.



Carte d'identité électronique

Le 2 août 2021 sera généralisée la carte nationale d'identité électronique.

Elle sera au format carte de crédit et contiendra une puce électronique. Celle-ci hautement sécurisée contiendra une image faciale et deux empreintes digitales. Pour ce faire, il sera obligatoire pour tous les citoyens de donner ses empreintes digitales et il reviendra aux communes équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales de délivrer ces cartes.

Les anciennes cartes d'identité resteront valables jusqu'au 31 août 2031 au plus tard.



Agence nationale des titres sécurisés



INFORMATIONS

Réservation des salles communales en ligne

En un clic

- Projets
- Compte-rendus
- Démarches
- Etat civil
- Location des salles
- Tourisme
- Menus du restaurant scolaire
- Paiements

Il vous est désormais possible de pré-réserver en ligne les salles communales à partir du site internet de la commune ou bien encore de visualiser les disponibilités.

Rendez-vous dans la rubrique Vie pratique ou via l'accès « En un clic » !

Faire une demande de réservation

Merci de renseigner tous les champs marqués d'un *

Nom * Prénom *

Adresse

Ville *

Email * Téléphone

Bar et Salles Bar (salle annexe)

Du * -- / ---- / ---- Au * -- / ---- / ----

En soumettant ce formulaire je consens à ce que la mairie de Bazoges en Paillers traite mes données à des fins de gestion de ma demande. Je suis informé que mes données seront conservées pendant la durée nécessaire au traitement de ma demande, et que je dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité que je peux exercer en m'adressant directement à la mairie de Bazoges en Paillers.

Calendrier des réservations

<< < Mai 2021 > >>

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | | | | | | |

En jaune les réservations validées et en rouge les pré-réservations faites en ligne.

Sur le calendrier apparaissent en jaune les réservations validées et en rouge les pré-réservations faites en ligne.

Aucune réservation ne sera considérée comme définitive par téléphone ou par mail. La location ne sera confirmée qu'après réception de la convention de la location.



Perturbation de la TNT

Pour toute demande d'information liée à la perturbation de la TNT par la 4G, voici le site du gouvernement qui gère ce problème :

<https://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/deploiement-de-la-4g-et-receptiontnt/problemes-de-reception-lies-a-la-4g/pourquoi-des-interferences/>

En résumé, Les fréquences 4G dans la bande 700 MHz et 800 MHz sont très proches des fréquences de la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

Si la perturbation que vous constatez est consécutive à l'allumage d'une antenne 4G, l'intervention technique sera prise en charge par les opérateurs de téléphonie mobile. Si la perturbation TV provient d'un défaut d'installation, vous devez prendre les frais de remise en conformité de votre installation de réception télévisuelle à votre charge.





L'ÉCOLE SAINT PIERRE

Trois jours hors des murs de l'école

Du 10 au 12 Mai, les 64 CP-CE1 sont partis faire la classe hors des murs de l'école pendant trois jours. Ils ont recherché les animaux du bord de mer en faisant une pêche à pied sur les rochers de la plage du Veillon. Par des activités ludiques et d'orientation, ils ont découvert la dune, le port de plaisance de Bourgenay et le port ostréicole de la Guittière.

Le dernier jour fut consacré à la Préhistoire au Préhisto'site le Cairn à Saint Hilaire la Forêt. Les animateurs étaient ravis de retrouver des enfants et les enfants très intéressés par la vie au temps des hommes préhistoriques. Ils ont assisté à une démonstration d'allumage de feu et de chasse à l'arc et au propulseur. Certains enfants ont reproduit des animaux de la Préhistoire et les symboles de l'art néolithique. D'autres se sont initiés à la poterie. Une journée très riche et très appréciée par les enfants !

Le financement de ces trois jours a été en partie réalisé grâce aux bénéfices réalisés lors des différentes actions proposées par l'APEL.



Crédit d'impôt pour un premier abonnement à un titre de presse

Vous pourrez bénéficier de ce crédit d'impôt en 2022, **pour un abonnement à un titre de presse d'information politique et générale, papier ou numérique, si vous vous abonnez pour la première fois à compter du 9 mai 2021, pour une durée minimale de 12 mois.**

Ce crédit d'impôt est égal à 30 % des dépenses effectuées au titre de l'abonnement, sans condition de revenus. Il est accordé une seule fois pour un même foyer fiscal jusqu'au 31 décembre 2022. Si ce montant est supérieur à l'impôt dû, l'excédent vous sera restitué.

A défaut de pouvoir présenter ce reçu ou si vous mettez fin à l'abonnement souscrit avant la durée minimale de 12 mois exigée, vous devrez rembourser le crédit d'impôt obtenu.





L'ÉCOLE SAINT PIERRE

Musique à l'école

Les classes élémentaires de l'école du CP au CM2 ont bénéficié des interventions musique et danse proposées par le conseil départemental.

Thomas Cantin est venu à l'école pour huit séances de musique.

Les enfants du cycle II ont appris à maîtriser leur souffle, à reconnaître les sons graves et aigus... Ils ont mémorisé la chanson des émotions et ils ont terminé

leur travail en réalisant une bande sonore sur un film d'animation.

Les classes de CE2-CM1, CM1 et CM2 se sont initiés à la polyrythmie. Ils ont découvert la Batucada (musique de rue), dérivée de la Samba brésilienne et la percussion corporelle. Le travail a permis aux enfants de travailler la polyrythmie par et avec le corps tout en associant les instruments liés à la Batucada.





OGEC

Suite à notre Assemblée Générale datant du mois de Janvier, quelques membres ont souhaité sortir de l'association : Pauline BULTEAU, Jérôme ELINEAU, Anne JAMIN, Aurélie MARTINEAU JAMIN et Marion VINET. Nous les remercions tous pour leur investissement et le temps passé.

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux sept nouveaux membres : Eric BONNEAU, Thomas BONNEAU, Emilie BOURASSEAU, Laëtitia DURANDET, Anthony GAUBERT, Elodie GAUTRON et Julien MERCIER.

*Fabien GRUSELLE Président - Maxime CAUDRON Vice-Président
 Emmanuelle DEVEAUX Trésorière - Marie LIARD Vice Trésorière
 Charlène GABORIEAU Secrétaire - Mélissa PERROTIN Vice-Secrétaire*

Pour cette année, l'association est composée de 21 membres. Ci-dessous le nouveau bureau :



MANIFESTATIONS

Cette année, pour le loto, nous nous sommes adaptés en vous préparant une nouvelle formule avec un loto virtuel.

Vous avez été nombreux à participer, au total près de 1400 cartes ont été vendues !

Nous avons été agréablement surpris et satisfaits de cet engouement ! Un grand MERCI à tous, sponsors et participants !

Le 20 Juin a eu lieu la Kermesse sur le thème de l'année scolaire : « Quand je serai grand, je serai... ».

Encore une année particulière, en drive, mais avec le retour de notre traditionnel cochon.

Nous remercions les enfants et toute l'équipe enseignante pour leur implication afin de clôturer l'année scolaire en beauté !

Suite à l'annulation du trail 2020, remplacé par la Trailtifflette, nous travaillons sur l'organisation de l'Édition 2021.

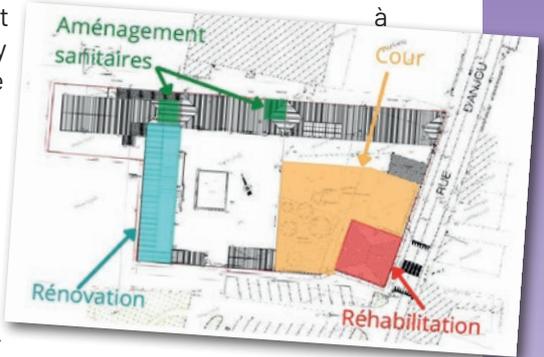
Celle-ci aura lieu le Dimanche 17 Octobre 2021 avec un départ de course à 9h (Inscription en ligne ou sur place dès 7h30). Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre date pour participer aux habituels 14 ou 22 km ou bien sur notre nouveau parcours de 9 km.



TRAVAUX

Pour finir, l'année 2021 sera marquée par les travaux de réhabilitation de la maison voisine. Ils commenceront à l'automne pour y créer une salle de classe ainsi qu'un espace pour la direction et les enseignantes.

Ces travaux permettront également l'agrandissement de la cour pour nos enfants.



Et durant l'été 2022, les quatre classes historiques seront rénovées.





UN NOUVEAU BUREAU :

L'assemblée générale de l'APEL s'est tenue le 23 janvier dernier, un nouveau bureau a été élu :

- Présidente : Delphine Gautron
- Vice-présidente : Paméla Jubeau
- Trésorière : Florence Roullin
- Trésorière-adjointe : Amandine Stephan
- Secrétaire : Nina Bibard
- Secrétaires adjointes : Emilie Métaireau-Kutlu et Emmanuelle Loiseau
- Membre : Guy Amiaud

L'association souhaite la bienvenue à Céline Augereau ainsi qu'à Sylvain Toublanc et remercie Laëtitia Gautron, Valérie Clisson, Valérie Imbault, Audrey Martineau, Jean Marquis et Bruno Barbaud pour leur investissement durant quelques années.

DES ADAPTATIONS :

En raison de la crise sanitaire actuelle, l'APEL n'a pas pu organiser la fête des enfants en décembre, ainsi que le traditionnel carnaval en mars, avec son défilé dans les rues de Bazoges. Cependant, les enseignantes ont réussi à garder le côté festif autour de chants et de danses, le tout costumé, pour le plus grand plaisir des enfants !



Pour faire face à ces annulations et continuer à soutenir financièrement les projets pédagogiques pensés par l'équipe enseignante, nous avons organisé de nouvelles ventes : les sapins de Noël, les saucissons/fromages en janvier et, comme l'année dernière la vente de chocolats de Pâques.

Grâce à votre participation lors de nos différentes actions et pour répondre à la demande de l'équipe enseignante, l'APEL a investi dans l'achat de sept nouveaux vélos pour les enfants de maternelle. L'investissement représente la somme de 800 euros.

Un grand MERCI à vous pour votre soutien lors de nos actions !



3 et 4
juillet 2021

Parking face SARL MECHINEAU

Ferraille

Papiers/journaux

Journaux
Magazines
Publicités
Prospectus
Catalogues
Annuaire

Enveloppes
Papiers
Courries
Lettres
Livres
Carnets

les classeurs avec gros anneaux métalliques
les papiers hygiéniques
(papier toilette, sopalin)

les papiers à tapisserie
tout papier ayant eu un contact

Grande Collecte de Vêtements & Chaussures

BONNES PRATIQUES DE TRI

| | |
|---|---|
| <p style="text-align: center; color: green;">Ce que nous collectons...</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tous vêtements et chaussures même usés ou déchirés propres et secs ● Chaussures liées par paire pour éviter leur séparation lors du tri ● Linge de maison (draps, serviettes, torchons, rideaux...) ● Petite maroquinerie (ceintures, sacs à main...) | <p style="text-align: center; color: red;">Ce que nous ne collectons pas...</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Textiles humides ou chaussures scellées (goutures, graisses, ciment...) ● Boîtes en carton/boîte ADULTE ● Peluches, jouets, livres, rollers, cartables, sacs de sport, valises, cintres ● Nappes en plastique, rideaux de douche, couvertures... |
|---|---|

A NOTER
DANS VOS AGENDAS :

Le week-end du 3 et 4 juillet,
l'APEL organise une grande collecte :
benne papier, benne ferraille et une
collecte de vêtements.

Ces bennes seront installées sur le
parking face à l'entreprise Méchineau.

Merci d'avance pour votre participation !

ET N'OUBLIEZ PAS NOS ACTIONS EN FIL ROUGE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

- **Les recyclages** : crayons*, emballages brioches, cartouches d'imprimantes.

*Pour les crayons, des points de collecte sont disponibles au Baz'Bar et dans le hall d'accueil de la mairie. Vous pouvez aussi déposer le tout à l'école par l'intermédiaire de vos enfants, petits-enfants et voisins !

- **Le parrainage A-qui-S** : commandez un large choix d'objets personnalisables et grâce au code suivant : **BAZ2173** vous bénéficierez de réductions sur votre commande.

PROGRAMME DE RECYCLAGE HARRYS

DÉCHETS ACCEPTÉS



Déchets acceptés dans le programme :

- Les emballages de pains de mie de toutes marques
- Les emballages de pains spéciaux de toutes marques (emballages de pains burgers, pains sandwich et toasts)
- Les emballages de viennoiseries de toutes marques (emballages de brioches, pains au lait, goûters pour enfants et les brioches individuelles)

Déchets non acceptés dans le programme :

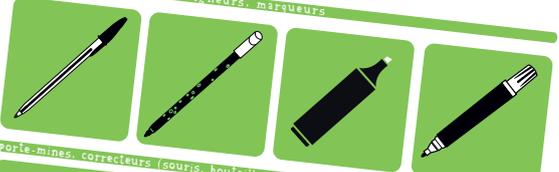
- Tous les emballages de pains « sans gluten »
- Tous les emballages de baguettes
- Tous les emballages de muffins et pancakes
- Tous les emballages de bagels et de pains à hot dog
- Tous les emballages de pain d'épices
- Tous les emballages de wraps, pains pitas, naans, pains libanais et pains suédois
- Tous les emballages de céréales et barres de céréales
- Tous les emballages de biscuits et de gâteaux
- Tous les emballages de biscottes et de tartines
- Tous les emballages de chocolats et de confiseries



Programme de recyclage des instruments d'écriture

Articles acceptés

stylos bille, feutres, surpreneurs, marqueurs

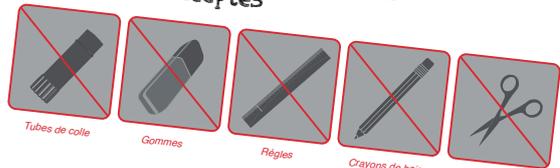


porte-mines, correcteurs (souris, bouteilles et stylos), stylos plume, cartouches



Articles non acceptés

Attention les tubes de colle ne sont pas acceptés.



A-QUI-S.FR



MARQUER ET RETROUVER SES AFFAIRES !

étiquettes personnalisées pour vêtements, chaussures, fournitures scolaires, sacs, cartables et tout ce qui a besoin d'être retrouvé !

APEL école Saint Pierre et A-qui-S sont PARTENAIRES



Étiquettes AUTOCOLLANTES pour chaussures & fournitures



Étiquettes pour vêtements autocollantes et thermocollantes



A-qui-bag : étiquettes pour sacs et cartables



AVANTAGES ASSOCIATION

5% de RÉDUCTION IMMÉDIATE sur toute la boutique

+

15% du MONTANT des COMMANDES REVERSÉ À L'ASSOCIATION

avec le code association :

BAZ2173

1 Je choisis mes étiquettes



2 Je les personnalise mon nom + mon dessin + mes couleurs préférées

3 Je les reçois directement dans ma boîte aux lettres (livraison rapide)

WWW.A-QUI-S.FR
- 05 59 27 17 27 -





DES NOUVEAUTÉS :

> **Bazz Eco** continue sa mission pour nous sensibiliser sur le respect de l'environnement. **Bientôt, nous mettrons en place des ruches fabriquées par un Adapei de la Roche sur Yon, en partenariat avec la Municipalité et l'entreprise Cap Paysage.** M. Barré, un apiculteur bénévole des Herbiers, s'occupera des ruches qui seront installées.



> Depuis Mars, les familles utilisent le « **portail famille** ». Ce portail, accessible via un identifiant et un mot de passe, permet de gérer les inscriptions en ligne, de consulter les plaquettes et les informations diverses. Il a déjà été adopté par les parents.



> De même, **le site internet a été remis à jour**, n'hésitez pas à le consulter. Vous trouverez toutes les informations nécessaires : <https://lacabaneaires.fr>

> Enfin, du **changement dans l'équipe** : nous accueillons Emma depuis janvier pour remplacer Ludivine. Au retour d'Audrey en Septembre, Sandy restera pour remplacer Marie jusqu'à l'arrêt de son congé maternité en fin d'année.



CET ÉTÉ :

Cet été, c'est en famille que les enfants vont passer les vacances. **Avec la famille Bidulle, la famille Showbizz, la famille Bougeotte et la famille Troubadour, les enfants vont profiter d'activités en tout genre et de sorties :** au labyrinthe de Vendrennes, au château des aventuriers à Avrillé et à la maison de la rivière à Saint Georges de Montaigu.

Aux vues des conditions sanitaires, une nouvelle formule va remplacer les séjours. **Les enfants vont participer à des "journées au camping"**. Ainsi, ils pourront profiter des activités sur place mais sans les nuits (sauf changement de protocoles). La proximité avec le camping nous permet d'assurer le transport les matins et soirs.

Toute l'équipe de la cabane à rires vous souhaite un bel été !





USBB

Encore une saison inachevée pour l'ensemble du foot amateur...

Depuis l'arrêt des compétitions fin octobre 2020 et ensuite l'annonce de la FFF de la saison blanche, l'USBB a fait son maximum pour maintenir tous les entraînements des jeunes et du Groupement dès que cela a été autorisé. Malheureusement, cela a été plus compliqué pour les seniors, par manque de présence. C'est donc dans ce contexte que nous vous écrivons ces quelques informations et préparons la saison prochaine.

LICENCES :

L'ensemble du bureau a validé une remise de **-50%** sur **la licence 2021-2022**.

Deux conditions sont nécessaires pour bénéficier de ce tarif :

- ▶ Être licencié au sein de l'USBB en 2020-2021
- ▶ Signer votre licence avant le 05/07/2021

SPORTIFS :

Pour la saison prochaine, Jérémy Lardeux et Rodolphe Gaborit continueront à coacher les équipes seniors, mais actuellement nous sommes toujours à la recherche de dirigeants pour les accompagner.

Concernant les jeunes et le Groupement de Jeunes, l'ensemble de l'équipe des éducateurs et dirigeants n'est pas encore finalisée. Nous vous tiendrons informés dès que possible sur Facebook et sur le site de l'USBB.fr.

Un grand MERCI à tous les dirigeants qui ont donné de leur temps et qui malheureusement ont décidé de s'arrêter. Comme chaque année, l'USBB et le Groupement de Jeunes est en perpétuelle recherche de joueurs, arbitres, éducateurs, dirigeants, bénévoles... pour le bon fonctionnement du club. Nous sommes persuadés que nombre d'entre vous, habitant à Bazoges en Paillers ou à Beaurepaire, nouvel arrivant, jeune ou moins jeune, sont intéressés par le foot mais n'osent pas franchir le cap au sein du club. N'hésitez plus, venez nous rejoindre,

#lunionfaitlaforce, en contactant les co-présidents ou une personne du bureau :

- et - Anthony Rézeau 06 19 65 72 84
- Sébastien Barreteau 06 76 91 58 00

MANIFESTATIONS :

Malheureusement, et pour la 2^{ème} année consécutive, nous n'avons pas pu réaliser notre marche gourmande annuelle.

En revanche, nous espérons que le **tournoi U11/U13** programmé le **samedi 11 septembre 2021** puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Dans ce contexte difficile, un très grand MERCI à tous nos partenaires qui nous soutiennent au fil des saisons. Merci aux deux municipalités pour les travaux et entretiens réalisés sur les complexes sportifs. Merci aussi à tous les bénévoles qui se sont investis ces dernières années et qui ont décidé de passer à autre chose la saison prochaine.

Nous sommes impatients de vous retrouver très vite autour des terrains de l'USBB.

Retrouvez toutes les infos sur **Facebook** et le **site USBB.fr**

Anthony, Sébastien et le Bureau de l'USBB





COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes redémarre la machine avec une envie certaine de « redonner le sourire aux habitants ».

ÉLECTION D'UN NOUVEAU BUREAU :

Au cours de l'Assemblée Générale qui a pu se tenir le 16 janvier (initialement fixée au 6 novembre dernier), Julien MECHINEAU, Quentin PIVETEAU et Alexandre GODET ont souhaité se retirer de l'association.

« MERCI À VOUS POUR VOTRE INVESTISSEMENT ET PLUS PARTICULIÈREMENT À TOI JULIEN POUR LE TEMPS CONSACRÉ À L'ASSOCIATION PENDANT CES 15 DERNIÈRES ANNÉES. AUSSI BIEN À LA TECHNIQUE, À LA SONO ET À L'ÉCLAIRAGE, TES TALENTS DE DJ RESTERONT GRAVÉS DANS NOS MÉMOIRES. TU CONTINUERAS CEPENDANT, À TE JOINDRE À NOUS POUR PRÉPARER ET TIRER NOTRE TRADITIONNEL FEU D'ARTIFICE. »

Nous avons toutefois le plaisir d'accueillir de nouveaux membres : Julien DAHERON, Romain FAUCHARD et Claire-Line FOULONNEAU. Bienvenue à vous !

Également, Ludivine BONNEAU a souhaité quitter la présidence après quatre années. Le nouveau bureau est composé de :

- **Présidente :** Lydie BOUCHAUD
- **Vice-président :** Jérémy BERIEAU
- **Secrétaire :** Camille HUMEAU
- **Vice-secrétaire :** Sandrine FIGUEIRIDO
- **Trésorière :** Caroline BADREAU
- **Vice-trésorière :** Nadège PASQUIET

Le comité des fêtes compte à ce jour 23 membres :

Didier Annereau, Elodie Bonneau, Ludivine Bonneau, Christophe Charrier, Julien Daheron, Romain Fauchard, Claire-Line Foulonneau, Célia Gaubert, Sébastien Guitton, Laurent Jobard, Sébastien Loiseau, Jérôme Mignet, Stéphanie Montassier, Mathieu Papin, Alexina Picard, Marie Andrée Pluchon et Amélie Pouplin.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de nous rejoindre tout au long de l'année. Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, actifs ou à la retraite, bricoleur, main d'œuvre ou plutôt administratif : n'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'un membre.





DES NOUVEAUTÉS :

- Bien sûr la crise sanitaire est toujours là, mais les membres du Comité des fêtes ne s'avouent pas vaincus pour autant.

Dans le respect des consignes sanitaires, nous avons pu organiser un « marché des producteurs locaux » le 9 mai dernier. Un franc succès, avec une ambiance chaleureuse et conviviale pour ce marché que nous renouvelerons très certainement.

- **Concernant la prochaine animation, il reste encore des incertitudes sur son déroulement, mais nous sommes optimistes et nous vous donnons rendez-vous le samedi 4 septembre pour une fête en toute simplicité sous le signe de la rentrée !!**

Nous vous en dirons plus prochainement...

- Également, des nouveautés pour la fin de l'année et une nouvelle animation en janvier 2022... Nous vous en avons déjà trop dit, surprise !

A NOTER QUE LE COMITÉ A FAIT L'ACQUISITION DE DEUX NOUVEAUX STANDS (4X8) DÉSORMAIS DISPONIBLES À LA LOCATION.

Pour la réservation de matériels y compris la sonorisation, contacter : **Mathieu Papin** au **06 74 82 50 84** à partir de 18h. N'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées.

Le matériel est à retirer le vendredi soir à 19h et à rapporter le lundi soir à 19h également. Le matériel est prêté à titre gracieux aux différentes associations bazogeaises. Pour les particuliers, nous vous prions de prendre vos dispositions afin de régler la somme le lundi soir lors de la remise en place du matériel. (Paiement par chèque ou espèces). Bien sûr, nous vous remercions de prendre soin du matériel.



« LES COUSETTES BAZOGEAISES », QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Un projet qui a mûri depuis plus d'un an dans la tête de deux amies aimant coudre à la machine et souhaitant se perfectionner et tester de nouvelles techniques.
- Un projet, qui nous l'espérons, verra le jour avant la fin d'année.
- En quelques mots, un atelier couture destiné aux adultes de plus de 18 ans ayant une machine à coudre.

Si comme nous, vous aimez coudre, que vous soyez férue de couture ou débutante, cet atelier est fait pour vous ! Le PARTAGE sera le maître mot de cet atelier. Nous comptons sur les plus expérimentées pour échanger leur savoir-faire et leurs astuces et permettre à chacune de réaliser de belles créations.

Ce projet vous intéresse aussi, pour nous aider à le concrétiser, merci de compléter l'enquête jointe au bulletin et la déposer à la mairie.

A très vite !

Lydie Bouchaud et Adeline Guïtton



NOUVEAU !



LES DOIGTS DE FÉE COURS D'ART PLASTIQUE

À partir du 8 septembre 2021, dans le cadre de l'Association "Les doigts de fée", l'atelier de Madi dispense des cours d'Art Plastique à Bazoges en Paillers. Une initiation à différentes disciplines créatives, sous forme d'ateliers intergénérationnels à partir de 8 ans.

Marie-Odile Butel, peintre de Bazoges en Paillers, vous accompagne tout au long de votre découverte. Les cours d'Art Plastique sont dispensés dans le local attenant à l'Agence Postale. Ils ont lieu le mercredi, au rythme d'une semaine sur deux.

Pour ceux qui hésitent, vous avez possibilité de participer à la première séance, juste pour voir... avant de prendre une décision : la porte vous est grande ouverte !

Venez-vous amuser à créer, à laisser exprimer votre imagination !

Renseignements par mail auprès de Marie-Odile Butel lesateliersdemadi@orange.fr / 02 51 07 41 56



BIBLIOTHÈQUE

Depuis le début du mois de juin, la bibliothèque a retrouvé la joie de pouvoir accueillir diverses manifestations :

> **Atelier sur le thème du gaspillage alimentaire**, organisé par la Communauté de Communes a eu lieu à la bibliothèque.



> **Lecture théâtralisée autour des fables de la Fontaine** présentée par M. Merlet le 2 juillet.

Cette année, les bibliothèques du réseau Les Essarts- Saint-Fulgent ont décidé de participer à la manifestation **Partir en Livre** qui se déroule partout en France, **du 30 juin au 25 juillet**, autour du thème « Mer et merveilles ». Pour notre bibliothèque, le thème choisi est celui des pirates.



Depuis mi-juin, **une exposition sur ce thème est présente à la médiathèque et nous disposons d'une table thématique sur le monde fantastique des pirates** ainsi que différents livres à emprunter.

Des animations ont lieu tout au long du mois de juillet :

> **La troupe de théâtre « Les Lézards scéniques »** sont venus nous présenter des saynètes autour de la mer.



> **Des lectures autour du monde des pirates auront lieu lors de certaines permanences.** Une visite de l'exposition et un temps de lecture sont également prévus avec le centre de loisirs.



LE PETIT MUSÉE

En arrêt depuis maintenant une bonne année, Le petit Musée n'est pas pour autant resté inactif...

Les travaux d'entretien nécessaires et incontournables ont pu se réaliser pour un accueil plus confortable du public.

Un remerciement particulier aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour que LE PETIT MUSÉE ouvre ses portes à une nouvelle saison pleine d'espoir quant à son bon déroulement.



La pompe à essence de Mr Gilbert, dans les années 1950, exposée au musée.

Pour visiter, il suffit de prendre rendez vous par téléphone (dans le respect des normes sanitaires en vigueur) :

- ☎ 06 45 28 89 77 Champin. JC
- ☎ 06 46 72 52 16 Morne. JP
- ☎ 06 13 61 23 02 Loiseau. G
- ☎ 06 82 96 59 73 Barraud. G



8 mai 2021



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS AFN BAZOGES EN PAILLES

« *Après tant de souffrances et de désolations, après tant de luttes acharnées, même les épreuves les plus douloureuses ont une fin. Même les tempêtes les plus dévastatrices s'achèvent* ». C'est le début du message de la Ministre des Anciens Combattants, lu par Jean François You, le 8 mai devant le monument aux morts. Bien sûr elle parlait de l'armistice de 1945. Mais ces mots reflètent un peu les événements que nous vivons et les attentes que nous espérons actuellement.

Nous étions en groupe restreint, vu les circonstances sanitaires, pour ce devoir de mémoire, envers ceux qui ont combattu en 39-45, civils et militaires et qui ont participé à la libération de la France. **Notre association UNC AFN continue de leur rendre hommage au nom de tous les Bazogais.**

Nous ne nous sommes pas rassemblés cette année en février pour notre assemblée générale. Nous espérons, suivant l'ouverture des salles, nous retrouver peut-être avant l'été, mais certainement avant la fin de l'année. Notre journée « pot au feu », quant à elle, pourrait avoir lieu. Pour le 8 mai, la commémoration Cantonale n'a pas eu lieu.

Au niveau départemental, le Congrès prévu aux Herbiers est annulé, ainsi que le Pèlerinage des Anciens Combattants à Lourdes.

Comme pour toutes les associations, encore une année difficile à vivre, mais nous gardons un véritable espoir pour les mois à venir et pour un retour à une vie plus normale ; et ainsi **prévoir pour l'année 2022, le 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.**





LE CLUB DE L'AMITIÉ

Petit retour en arrière avec cette photo prise lors d'un voyage du Club de l'Amitié à Versailles en 2014. En ces temps difficiles, essayons de nous ressourcer en se remémorant ces bons moments qui, espérons-le, pourront se renouveler rapidement. La fin de l'été nous apportera peut-être de bonnes nouvelles afin de pouvoir nous retrouver sans trop de contraintes. C'est notre souhait le plus cher ! Bon été à tous !

Le bureau du Club.



BAZOGES EN CHIFFRES - 2020

3 NAISSANCES :

(de fin octobre à décembre 2020)

| | | |
|---------|------|-------------|
| HAMON | Sana | 25 octobre |
| GRIÈRE | Lina | 29 novembre |
| SOULARD | Léo | 17 décembre |

2 DÉCÈS :

| | | |
|----------|-----------------|----------------|
| BÉNÉTEAU | Marie-Madeleine | 12 décembre |
| SOULARD | Daniel | 7 février 2021 |





PATRIMOINE

LA PLACE NOTRE DAME

La place Notre Dame ayant fait peau neuve, il était toutefois important de garder mémoire de son histoire ! **Un pupitre, retraçant sa transformation, sera prochainement installé.** Nous remercions chaleureusement M. BOSSARD, M. CHAMPIN et M. GIRARDEAU pour avoir relaté avec autant de précisions et d'authenticité son évolution.

PLACE NOTRE DAME

- Cette place "Notre Dame" était jadis au cœur de la vie religieuse et commerciale de Bazoges en Paillers, avec la "Grande Rue" adjacente.
- D'après certaines archives, on trouve une très vieille église dès 430, qui fut détruite et reconstruite en 1594 par Clair Gaborieau curé. L'église, de style roman, occupait le centre de la place. On pouvait lire à l'intérieur cette inscription : "Clair Gaborieau 1694". Agrandie avec deux chapelles latérales, elle avait la forme d'une croix latine, et contenait la statue de St Mathurin, objet de pieux pèlerinages.
- En 1876, Mgr FRANCOIS Evêque de Luçon, lors d'une visite pastorale nous parle de cette église : " Nous avons trouvé une église, mais peu solide et beaucoup trop petite pour la population. Aussi est-il question d'en bâtir une nouvelle dans un très prochain avenir".
- Elle sera démolie à partir de 1905, après la construction en 1903 de l'église actuelle du Sacré Cœur, rue de la Vendée.
- Dans les années 1930, la vie communale y était importante avec des nombreux commerces : boucherie-charcuterie, mercerie, sabotier, coiffeur, marchand de grains, tailleur de pierres, cafés et épicerie. Nous y trouvions aussi des fermes et un marchand de moutons. Le Pont Bascule, et les bouilleurs de cru animaient également cette partie du bourg.



« RACONTEZ-MOI BAZOGES »

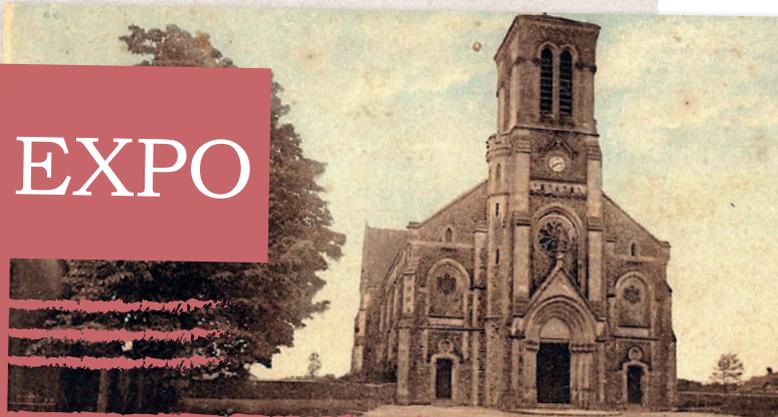
Dans cette même volonté, **une exposition extérieure de photographies anciennes de la commune a été pensée.** Cette dernière nous entraînera dans le Bazoges d'autrefois et nous permettra de découvrir ou re-découvrir son parcours, sa mutation d'hier à aujourd'hui !

NB : L'exposition sera en place à partir des journées du Patrimoine, à savoir le 18 et 19 septembre 2021.

Le Conseil Municipal des Enfants a également conçu un jeu pour les plus jeunes pour leur permettre de visualiser et mieux percevoir les nombreux changements de notre bourgade devenue commune...



EXPO



Journées Européennes du Patrimoine 2021

Cette exposition se veut être la représentation de l'évolution de notre collectivité et une invitation à redécouvrir notre patrimoine. Entre passé et présent pour imaginer le futur ! En vous souhaitant une belle visite,

Jean-François YOU, Maire de Bazoges-en-Paillers

Racontez-moi Bazoges

Exposition réalisée par la Ville de Bazoges-en-Paillers

Exposition conçue par Médiév'Heart - Marion Blanchet

La Ville de Bazoges-en-Paillers adresse ses remerciements les plus sincères à Messieurs Bossard, Champin & Girardeau pour leur travail, leurs conseils et leur soutien.



Mairie de Bazoges-en-Paillers
1, place de l'église - 85130 Bazoges-en-Paillers

Suivez-nous sur



MAIS OÙ EST-CE ?

Amusez-vous à retrouver ce détail dans notre commune et envoyez-nous votre réponse (avec photo à l'appui de préférence) à : bazoges.solidarite@gmail.com ou sur le Messenger de la commune.

Ouvrez l'œil !



Détail n°1



Détail n°2



Détail n°3



Détail n°4



Détail n°5



Détail n°6



Détail n°7



LES SERVICES

MAIRIE

1, Place de l'Église ☎ 02 51 07 73 32

🌐 www.bazoges-en-paillers.fr

| | MATIN | APRÈS-MIDI |
|-----------------|------------|-------------|
| LUNDI | Fermé | |
| MARDI | 9h00-12h00 | |
| MERCREDI | 9h00-12h00 | 14h00-18h00 |
| JEUDI | 9h00-12h00 | |
| VENDREDI | 9h00-12h00 | 14h00-18h00 |
| SAMEDI* | 9h00-12h00 | |

*Fermeture les samedis de juillet et août

POSTE

Rue de la Vendée ☎ 02 51 07 79 00

| | MATIN | APRÈS-MIDI |
|---------------------------------------|-------|---------------|
| Du LUNDI au VENDREDI | Fermé | 13h30 - 16h15 |

Levée du courrier : l'après-midi à 15H30
et le samedi matin à 9H00.

ECOLE PRIVÉE Saint Pierre

Direction : GROLLIER Evelyne

15, Rue d'Anjou ☎ 02 51 07 79 96

🌐 bazogesenpaillers-stpierre.fr

RESTAURANT SCOLAIRE

Cantinière : CLERGEAU Béatrice

2, Rue des Mauges ☎ 02 51 07 71 37

CENTRE PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS "La Cabane à rires"

Direction : Anne MANDIN

11, Rue d'Anjou ☎ Tél : 02 51 07 79 67

🌐 www.lacabaneaires.fr

BIBLIOTHÈQUE « Espace Charles Perrault »

12, Place de l'église

| | MATIN | APRÈS-MIDI |
|-----------------|---------------|---------------|
| MERCREDI | Fermé | 16h30 - 18h30 |
| DIMANCHE | 10h30 - 12h00 | Fermé |

CORRESPONDANT JOURNAUX "Ouest France"

VILLAIN Carole

2, Rue des Mauges ☎ 06 18 57 17 91

✉ pifflocaro@orange.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES et DÉCHÈTERIES

Ce service est géré par la communauté des communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts.

Sur leur site www.ccfulgent-essarts.fr, vous y trouverez les informations concernant :

- ▶ Les ordures ménagères,
- ▶ Les déchèteries (*penser à demander une carte d'accès*),
- ▶ Le tri sélectif.

Avant l'utilisation du service, une fiche de collecte est à compléter et déposer en mairie.

Tél. service environnements déchets : 02 51 42 79 31

Vous pouvez obtenir des sacs jaunes à la mairie.

HORAIRES DÉCHÈTERIES :

| | La Croix Rambaud (Saint Fulgent) | La Joussetière (Chavagne en Paillers) |
|-----------------|-------------------------------------|--|
| LUNDI | 10h/12h et 14h/18h | 10h/12h et 14h/18h |
| MARDI | Fermé | 14h/18h |
| MERCREDI | 9h/12h et 14h/18h | 9h/12h et 14h/18h |
| JEUDI | 14h/18h | Fermé |
| VENDREDI | 14h/18h | 14h/18h |
| SAMEDI | 9h/12h et 14h/18h | 9h/12h et 14h/18h |

LOCATION DES SALLES

Les Tarifs et règlements sont sur le site internet de la commune ou consultables à la mairie.

LA PAROISSE

SAINT JEAN LÈS PAILLÉ

12 Place de l'église, Bazoges en Paillers

☎ 02 51 42 62 31

✉ stjeanpaille@wanadoo.fr

Paroisse : Saint Jean Lès Paillé

Diocèse : Luçon



JUILLET

Judi 22 Fête de l'été - La Cabane à rires - Salle des Mottais

AOÛT

Judi 5 Pique nique - Club de l'Amitié

SEPTEMBRE

Samedi 4 Soirée conviviale - Comité des fêtes

Samedi 11 Assemblée Générale - Tennis

Samedi 11 Tournoi - USBB

Judi 16 Moules-frites - Club de l'Amitié - Salle des Mottais

Dimanche 19 Journée du patrimoine - Petit Musée

OCTOBRE

Samedi 2 | Dimanche 3 Structures gonflables - La Cabane à rires - Salle de sports

Samedi 9 Belote - Club de l'Amitié - Salle des Mottais

Dimanche 17 Trail - OGEC

Samedi 23 Banquet des dizaines - Salle des Mottais

NOVEMBRE

Samedi 6 Assemblée Générale - Comité des fêtes

Vendredi 19 Assemblée Générale - OGEC

Samedi 20 Pot au feu - AFN - Salle des Mottais

Vendredi 26 Arbre de Noël - Les Bambinous - Salle des Mottais

Samedi 27 | Dimanche 28 Spectacle - Air de rien - Salle des Mottais

DÉCEMBRE

Vendredi 3 Boum et marché de Noël - La Cabane à rires - Salle des Mottais

Dimanche 12 Arbre de Noël - APEL - Salle des Mottais

Judi 16 Repas de Noël - Club de l'Amitié - Salle des Mottais





SUIVEZ-NOUS...

